



Le succès arrive toujours lorsqu'une opportunité rencontre la préparation

(Albert Einstein)

Après de nombreuses années de services et d'investissement personnel à l'APFC pour la promotion de la formation continue et de la vie associative, quel regard à retenir sur la l'utilité de la formation continue ?

Interview de M. Jean-Pierre Rérat, membre de la commission des relations publiques de 2015 à 2022, par la rédaction de l'info compétence.

Quel était l'attrait pour vous de s'investir dans une formation continue :

Tout au début de ma carrière professionnelle j'ai pris conscience du besoin et de la nécessité de la formation continue. En effet, après avoir terminé mes études à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne il m'est apparu un manque important de connaissance dans le domaine de l'électronique, nouvelle venue sur le marché de l'automatisation et des machines. Ce sentiment de méconnaissance m'a alors encouragé à reprendre des études au niveau supérieur.

Quels étaient les bénéfices personnels de suivre une formation continue :

Au cours de ma vie professionnelle, avec l'évolution rapide des nouvelles technologies, il est devenu indispensable de se perfectionner sans cesse afin d'être à même de transmettre le meilleur niveau possible de connaissances aux jeunes gens qui nous étaient confiés.

Sans formation continue il eut été impossible d'être au « top » pour transmettre ce bagage, lequel ne cesse d'évoluer, aujourd'hui encore. A titre d'exemple ce furent les matières telles: l'électronique, les microprocesseurs, l'informatique ainsi que toutes ses dérivées.

Quels sont les avantages pour l'employeur d'avoir un-e employé-e qui suit une formation continue :

Je ne pense pas qu'il aurait été possible de réaliser les étapes accomplies de ma part sans une formation continue perpétuelle et toujours en évolution. Mon employeur, qui ne s'y est d'ailleurs pas trompé, a profité pleinement de cet apport de connaissances venues de l'extérieur.

Quelles sont les retombées pour notre région de compter parmi elle des personnes toujours bien formées :

La formation continue peut être bénéfique pour une région tout entière. A titre d'exemple, citons cette petite cité où de nombreuses personnes bien formées au décollage ont été à même de créer une multitude d'entreprises au sein même de la localité.

Votre message à transmettre aux entreprises qui hésitent à promouvoir la formation continue :

Le développement d'une entreprise se mesure aux compétences de ses collaborateurs et collaboratrices. Mais, petit à petit les connaissances de ceux-ci / celles-ci peuvent s'éroder et le « ronron quotidien » risquerait de s'installer. En même temps, une insatisfaction pourra voir le jour auprès des employé(e)s, mettant en danger le tissu et les compétences de l'entreprise.

Un sang neuf apporté par des connaissances acquises à l'extérieur, dans la formation continue par exemple, permettra certainement une nouvelle dynamique en interne.

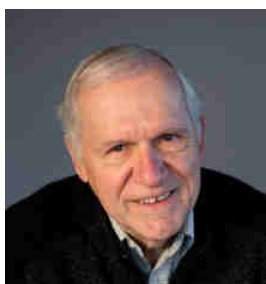
Votre message à transmettre aux personnes qui hésitent de parfaire leurs connaissances :

Un proverbe chinois cite : « *Avancer à petits pas vaut mieux que de s'arrêter* ». Les bénéfices apportés par la formation continue peuvent effectivement être considérés, dans certains cas, comme « petits pas ». Toutefois, la somme de ces pseudos petits pas enrichira et développera la personnalité et les compétences de la personne concernée.

Quel est l'intérêt pour vous que notre association s'investisse à promouvoir la formation continue :

A l'âge de la retraite, la formation continue perd quelque-peu de son importance. Malgré tout l'homme ne peut pas vivre sans but et sans intérêt. Il

aura donc, même dans ce cas, besoin de poursuivre ses centres d'intérêts voire de les perfectionner et de les développer. Voilà certainement un des intérêts de la formation continue, considérée dans son ensemble.



Originaire de Buix (JU), Jean-Pierre Rérat est né le 27 décembre 1944. Il a accompli ses classes primaires dans la Baroche ajoulote et secondaires au Lycée Turmann (appelée alors l'Ecole cantonale) de Porrentruy.

Au terme de sa scolarité obligatoire Jean-Pierre Rérat a accompli un apprentissage de mécanicien-outilleur en décolletage auprès de Tornos SA à Moutier (1960 - 1964), avant de poursuivre sa formation à l'Ecole d'ingénieurs (anciennement Technicum) de Bienne où il a obtenu le diplôme d'ingénieurs ETS (aujourd'hui HES) en mécanique, en 1967.

Après avoir pratiqué quelque temps son métier d'ingénieur à la Fabrique Fédérale d'avions à Emmen il a ensuite repris les études à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zürich et en est ressorti avec le titre d'ingénieur EPFZ en électronique, en 1972.

Sa carrière professionnelle s'est poursuivie tout d'abord chez Brown Boveri (ABB) à Baden puis, dès 1975, à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier en tant qu'enseignant.

Petit à petit il a gravi les échelons de l'institution et repris diverses responsabilités telles les créations du département d'électronique puis, par la suite, de la filière HES informatique. Il a alors occupé les fonctions de doyen du département d'électronique et ensuite celle du département d'informatique.

Enfin, il a conduit à terme l'agrandissement des bâtiments de l'Ecole et obtenu à cette époque le titre de vice-directeur. Entre 1984 et 1985 Jean-Pierre Rérat a accompli un postgrade en gestion d'entreprise et, à partir de 1986, il a dirigé l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier en tant que directeur et ceci jusqu'en 2006, date de son départ à la retraite.

Habitant actuellement Sonvilier, il s'est également engagé sur le plan politique à l'Exécutif communal comme conseiller communal (8 ans), puis comme maire de son village (2 périodes de quatre années) et enfin au Grand Conseil du canton de Berne, également 2 périodes.

Sur le plan personnel, il est marié à Madeleine, née Balmer, et père de trois enfants majeurs. Également grand-papa de 4 petits-enfants, il est bien occupé aujourd'hui avec ses arbres fruitiers, ses vergers, ses forêts et ses abeilles, après ces nombreuses années d'investissement pour promouvoir la formation continue.

Passionné par la nature et la vie des abeilles, il a suivi une formation arboricole durant les années 2018/2019 / 2020 à la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) de Courtemelon et obtenu les certificats d'arboriculteur amateur et, dans un deuxième temps, d'arboriculteur patenté. Enfin, après deux hivers de post-formation il a obtenu dernièrement son attestation d'apiculteur amateur, également auprès de la FRI.

Giancarlo Dal Busco



L'intérêt pour l'association, de compter sur des membres engagés :

La vie d'une association peut se mesurer au nombre d'adhérents-tes et par son activité. Pour l'APFC comme association à but non lucratif, l'ensemble de nos activités et réussites repose exclusivement sur du bénévolat. Dès lors chaque action et dévouement est appréciés par tous les membres et mérite toute notre reconnaissance. L'ensemble de ces résultats peuvent être partagé et apprécié à leurs juste valeur par toute notre région. Au nom de l'association, nous remercions notre collègue M. Jean-Pierre Rérat pour toutes ces années de dévouement pour cette noble cause.

Les co-présidents : David Deletête et Giancarlo Dal Busco